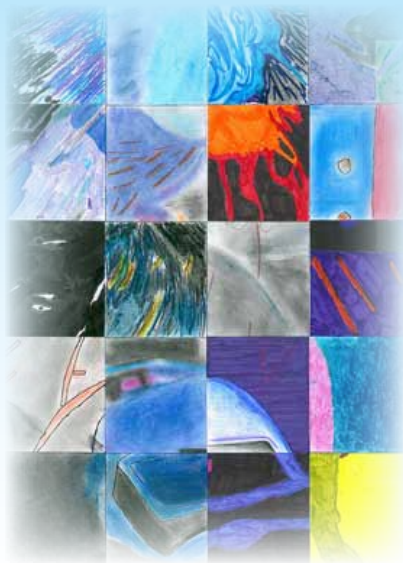


2011



RAPPORT D'ACTIVITÉS

GROUPES À RISQUE

IFME ASBL

MOT DU PRÉSIDENT

Bruxelles, le 27 juin 2012,

Madame,
Monsieur,
Chers administrateurs,
Chers membres de l'assemblée générale,

J'ai succédé en 2011 à Marc De Wilde à la présidence de notre ASBL Groupes à Risque IFME et je le remercie pour le travail accompli durant sa présidence.

Notre ASBL joue un rôle majeur dans la dynamisation des actions au sein de notre secteur CP111. D'une part, en permettant aux fonds régionaux d'obtenir le financement pour mener à bien des politiques spécifiques à chaque région ; mais d'autre part, en initiant elle-même des actions souvent en collaboration avec plusieurs partenaires.

Nul doute que les actions qui sont décrites dans ce rapport d'activités 2011 vous intéresseront. Je forme le vœu qu'elles continuent à contribuer au développement de notre secteur.

Je vous souhaite bonne lecture.

Eric ROBERT,
Président



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION

1.1. L'IFME: missions et tâches	5
---------------------------------------	---

2. ACTIONS SUD : PRODUITS TECHNIO

2.1. Technios Trophies	7
2.2. Technios Project	8
2.3. Technios Days	9
2.4. Technios Alter	11
3.4.1. PFI Métal	11
3.4.2. CAI	13
2.5. Technios Awards	16
2.6. Technios Proximité.....	17
2.7. Technios PME	18

HIGHLIGHTS

- pg 4 ➡ Structure de l'asbl
Groupes à risque - IFME
- pg 7 ➡ Bilan Epreuves sectorielles 2011
- pg 11 ➡ Contrats PFI signés en 2011
- pg 12 ➡ Parcours des DE sous PFI
- pg 14 ➡ Données CAI 2011

IFME
Groupes à risque asbl

Groupes à risque IFME

Thierry CASTAGNE
Président

Brigitte REMACLE
Coordinatrice

Shirley WAUTERS
Employée administrative - ETP ½

Benoît FONTAINE
Conseiller - ETP ½

**FONDS
REGIONAUX**

vzw FRMB-RTMB asbl
1030 - Bruxelles

FFI-HN asbl
6000 - Charleroi

IFP-LL asbl
4020 - Liège

1. INTRODUCTION

1.1. L'IFME : MISSIONS ET TÂCHES ?

L'association a pour but de dynamiser les initiatives d'emploi et de formation afin d'organiser et de soutenir prioritairement :

- Les ouvriers faiblement qualifiés âgés de 18 ans ou plus, qui ne sont pas détenteurs d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ;
- Les ouvriers âgés de 40 ans au moins qui sont confrontés à un licenciement collectif, une restructuration d'entreprise, l'introduction de nouvelles technologies ou de nouvelles méthodes de travail ou une réorganisation des fonctions, cellules ou services de l'entreprise ;
- Les ouvriers pour lesquels il n'y a pas de correspondance entre le diplôme et la fonction actuellement exercée ;
- Les ouvriers qui exercent la même fonction pendant 10 ans ;
- Les ouvriers faiblement qualifiés qui remplacent des travailleurs prépensionnés ;
- Les ouvriers qui, à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, sont devenus définitivement incapables d'exécuter leur contrat de travail ;
- Les handicapés ;
- Les demandeurs d'emplois indemnisés qui satisfont à l'une des conditions suivantes :
 - Avoir bénéficié sans interruption, au cours des 12 derniers mois, d'allocations de chômage ou d'attente ;
 - Être détenteur au plus d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur ;
 - Être âgé de moins de 18 ans, être soumis à l'obligation scolaire à temps partiel et ne pas suivre un enseignement secondaire de plein exercice ;
 - Être âgé de 45 ans au moins ;
 - Avoir été licencié depuis 6 mois au moins par une entreprise de la commission paritaire 111 ;
 - Être chômeur inséré dans l'un des projets de mise au travail des autorités.
- Les personnes qui réintègrent le marché du travail, sans bénéficier d'allocations de chômage ou d'attente, et qui n'ont pas exercé d'activité professionnelle au cours des trois dernières années ;
- Les demandeurs d'emploi ayant droit au minimum de moyens d'existence ;
- Les ouvriers et les demandeurs d'emploi allochtones, avec ou sans la nationalité belge ;
- Les jeunes soumis à l'obligation scolaire à temps partiel.



2. ACTIONS : PRODUITS TECHNIOS

2.1. Technios Trophies

Les taux de fréquentation des filières usinage, soudage et maintenance comptent parmi les plus préoccupants en termes de réponse à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Un important travail de revalorisation de ces filières est fourni par l'asbl. Pour ce faire, le fonds sectoriel IFPM-Ouvriers organise grâce à l'asbl Groupes à risque IFME une étroite collaboration avec les réseaux d'enseignement ainsi que les épreuves sectorielles grâce à une convention signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A Bruxelles et en Wallonie, l'ensemble des épreuves a été organisé avec le concours de nos opérateurs de formation, actifs dans nos secteurs :

- Technifutur (www.technifutur.be)
- Technofutur Industrie (www.tfindustrie.be)
- Iris Tech+ (www.iristech.be)
- CPS (www.c-p-s.be)

Les épreuves sectorielles ont pour objectif de faire une photographie des compétences des jeunes, acquises en formation, par rapport à des critères du métier qu'ils ont choisi. Et pour ceux qui les réussissent, de décrocher le brevet sectoriel.

En sus de cela, les trois meilleurs de chaque discipline se voient récompensés par un trophée : en soudage l'Étincelle d'or, d'argent et de bronze ; en usinage le Mécatrophy d'or, d'argent et de bronze ; et en maintenance le Maintenance Trophy d'or, d'argent et de bronze.

Epreuve sectorielle	Inscrits	Présél°	Partic.	Réussis	Ecoles
SOUDAGE	207	176	39	30	20
USINAGE	53	53	32	15	9
MAINTENANCE ELEC	99	71	19	3	12
MAINTENANCE MECA	13	13	10	8	2
TOTAL	372	313	100	56	28 différentes

2.2. Technios Project

Technios Project vise à encourager et soutenir de nouvelles initiatives permettant de favoriser l'attractivité du secteur de l'Industrie technologique et de soutenir la promotion des métiers.

Dans cette lignée, les enseignants jouent un rôle clé, celui de transmettre leurs compétences aux élèves et de leur donner le goût du métier. Pour ce faire, les enseignants sont amenés à se former tout au long de leur parcours professionnel mais ils n'ont pas toujours accès à l'information de pointe, présente dans les centres de formation sectoriels. Dans ce domaine, deux grands thèmes étaient d'actualité en 2011 : les nouvelles normes internationales en soudure EN 287-1 et les contrôles non-destructifs.

Soutien de projet

Dans le cadre de l'expansion d'offre du centre de formation de Dinant pour le métier de soudeur, un nouveau dépliant comprenant les informations sur l'apprentissage, la formation préparatoire ainsi que la formation continue a été édité. L'asbl a été associée à ce projet en inscrivant sur le prospectus : « grâce au soutien de l'IFPM-Formation dans le cadre de Technios Project 2010 ».

Formation des enseignants

6 sessions d'une demi-journée au C.P.S. pour les enseignants accompagnant les jeunes aux présélections en Soudage (26, 27 et 28/1/2011). En plus du syllabus, les enseignants ont également reçu de la part de l'IFPM, le texte de la norme reprenant les codes défauts.

2.3. Technios Days

Les Technios Days ont pour objectif de proposer des actions visant à valoriser nos métiers et les filières qui y conduisent par le biais de vulgarisations et de démonstrations auprès des jeunes élèves. Afin d'éviter une concurrence inutile, beaucoup de ces actions sont en fait un soutien à des journées initiées par nos partenaires wallons dans le cadre de la promotion des métiers. Voici la liste des actions les plus marquantes menées en 2011.

22 mars 2011 - Startechs

Tenue d'un stand de promotion de nos actions lors des Startechs de SkillsBelgium à Technofutur Industrie à Gosselies. Une journée était prévue pour la visite d'étudiants de 3e et 4e années secondaires. Nous avons pu sensibiliser ces jeunes, dont certains suivaient déjà les filières qui y mènent, aux métiers du secteur de la CP111 et aux Technios Trophies.

6 avril 2011 – Euroskills

Participation à la réunion de coordination pilotée par le CSEF Verviers en vue de préparer des opérations de sensibilisation aux métiers lors de l'événement Euroskills organisé en 2012 à Francorchamps.

Participation à la soirée de proclamation des candidats pour le Mondial des Métiers de Londres et remise d'entrées à Walibi pour l'organisation d'une journée team building pour les lauréats.

7 mai 2011 – Journée team building Skills Belgium

Nous avons offert des entrées Walibi à SkillsBelgium afin de leur permettre d'organiser une journée de team building à l'attention des 14 sélectionnés et des experts chargés de les encadrer dans cette aventure. « Sensations fortes, attractions plus cools,... tous se sont surpassés. De quoi souder le jeune et son expert et contribuer déjà à l'esprit d'équipe qui sera plus qu'indispensable à Londres », conclut SkillsBelgium dans sa news consacrée à cette journée particulière.



22 mai – Cérémonie de remise des brevets sectoriels à Technifutur

Nous avons mené diverses actions dans l'optique de valoriser les métiers et les filières de formation :

- Mise à l'honneur des jeunes ayant décroché leur brevet sectoriel.
- Mise à l'honneur des écoles ayant contribué à la formation de base des jeunes primés.
- Invitation faite aux parents à venir découvrir les métiers auxquels se destinent leurs enfants.
- Organisation d'une bourse à l'emploi.



2.4. Technios Alter

2.4.1. PFI-Métal

Dans le cadre de l'action Technios Alter en faveur des formations alternées, nous avons développé une solution complémentaire à la formation individuelle en entreprise (PFI) du FOREM. Cette mesure spécifique au secteur de l'Industrie technologique est appelée PFI-Métal.

Le PFI Métal vise à :

- encourager les demandeurs d'emploi à intégrer un parcours d'insertion complet et cohérent dans notre secteur.
- mener des demandeurs d'emploi avec un faible niveau de compétences à un emploi dans le secteur de l'Industrie technologique.

Le futur travailleur peut bénéficier :

- d'un premier incitant financier de 200 € à la signature d'un contrat PFI au terme de la préformation;
- d'un incitant financier de 400 € lorsque le contrat est prolongé à l'issue de l'obligation légale du PFI .

L'employeur peut bénéficier :

- d'un plafond de subsides à la formation IFPM augmenté de 800 € lorsque la formation débouche sur un emploi dès la signature d'un contrat de travail subséquent à la durée de la formation ;
- de 10 jours de formation en centre de formation pris en charge par le Forem pour le nouveau travailleur issu du PFI-Métal.

Statistiques 2011 : FOREM & asbl Groupes à risque

Contrats PFI signés en 2011 dans le secteur IFPM				
FOREM	Bruxelles Brabant	Liège Luxembourg	Hainaut Namur	TOTAL
PFI	24	167	220	411
PFI jeune	6	27	68	101
TOTAL	30	194	288	512
GàR	6	44	51	101
	20%	23%	18%	20%

Répartition des PFI par tranche d'âge...				
FOREM	Moins de 25 ans	25 à 39 ans	Plus de 40 ans	TOTAL
PFI	195	167	49	411
PFI jeune	98	3	0	101
TOTAL	293	170	49	512

...par genre ...		
FOREM	Femme	Homme
PFI	11	400
PFI jeune	0	101
TOTAL	11	501

...et par niveau d'études

FOREM	Primaires	Sec Inf	Apprentissage	Sec Sup	Supérieur	Autres	TOTAL
PFI	43	82	18	248	16	4	411
PFI jeune	24	56	10	9	0	2	101
TOTAL	67	138	28	257	16	6	512

Parcours des demandeurs d'emploi en PFI

Taille de l'entreprise d'insertion

FOREM	1 à 5	6 à 10	11 à 25	26 à 50	51 à 100	101 à 250	251 à 500	501 à 1000	+de 1000	indtm	TOTAL
PFI	48	52	80	53	25	3	20	2	45	83	411
PFI jeune	11	13	15	16	8	6	1	0	3	28	101
TOTAL	59	65	95	69	33	9	21	2	48	111	512

Durée du PFI

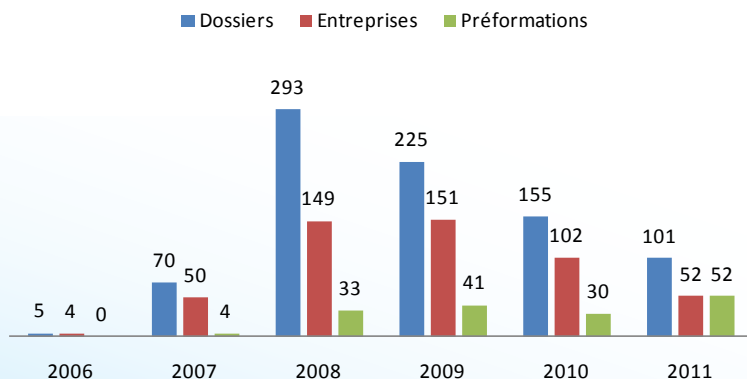
FOREM	4 semaines ou moins	5 à 8 semaines	9 à 12 semaines	13 à 16 semaines	17 à 24 semaines	25 à 36 semaines	Plus de 36 semaines	TOTAL
PFI	2	6	12	104	101	186	0	411
PFI jeune	0	6	6	19	18	44	8	101
TOTAL	2	12	18	123	119	230	8	512

GàR	2	4	9	44	12	29	1	101
-----	---	---	---	----	----	----	---	------------

Parcours du dispositif PFI-Métal

Nombre	Préformation	CDI	CDD	CDI ap. CDD	2e CDD	Total CDI
101	52	20	61	1	9	21
	51%	20%	60%			21%

Parcours du dispositif PFI-Métal



2.4.2. Contrat d'apprentissage industriel

Nous soutenons le contrat d'apprentissage industriel (CAI) pour les jeunes de 16 ans à 25 ans dans l'année du contrat (dès 15 ans sous certaines conditions). Le contrat d'apprentissage est un contrat à durée déterminée par le biais duquel le patron s'engage à fournir à l'apprenant une formation en vue de l'exercice de la profession. Ce contrat implique également que l'apprenant s'oblige à apprendre la profession sous l'autorité du patron et à suivre les cours nécessaires à sa formation. L'employeur paye une indemnité d'apprentissage mensuelle.

Notre objectif est de :

- répondre aux besoins des entreprises en matière d'engagement de jeunes qualifiés ;
- permettre à des jeunes d'obtenir une qualification professionnelle par une insertion en entreprise ;
- faciliter le transfert des compétences.

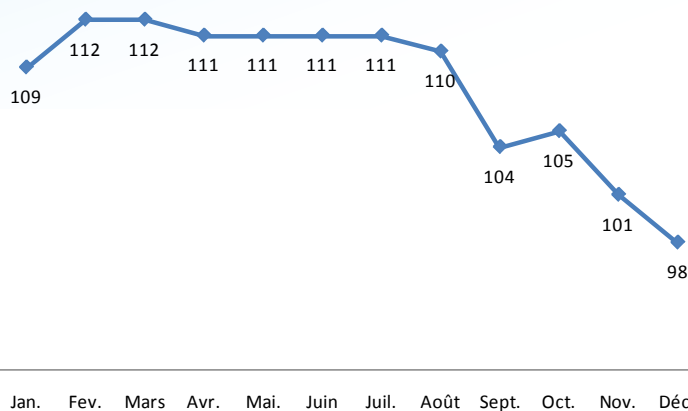
Avantages pour l'entreprise

- Participer à la définition du programme de formation.
- Organiser le transfert des compétences.
- Trouver des solutions aux besoins de qualification.
- Former du personnel adapté aux nouveaux métiers et aux évolutions technologiques.
- Travailler avec un partenaire privilégié pour la formation et le suivi de l'apprenti.
- Bénéficier d'une réduction ONSS de 1 000 € par trimestre et par temps plein si l'apprenti ne possède pas de CESS.
- Obtenir une prime de la Région wallonne.
- Comptabiliser le jeune dans le cadre des Conventions de Premier Emploi (CPE).

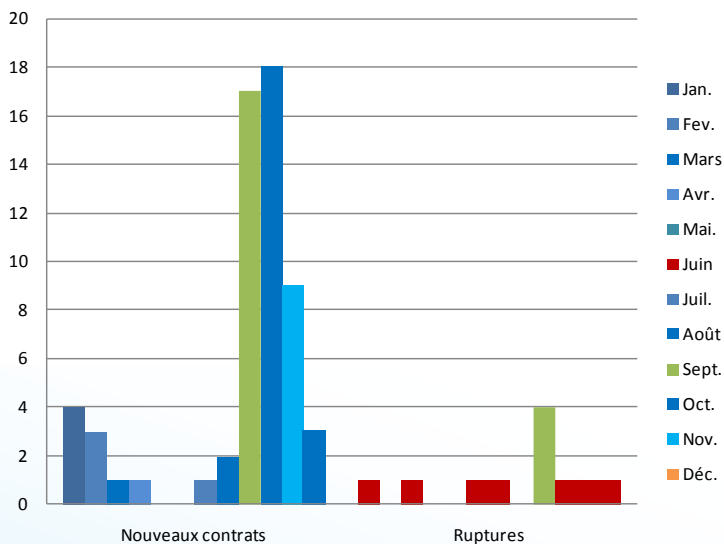
Avantages pour le jeune

- Apprendre un métier.
- Obtenir une qualification adaptée aux besoins du marché de l'emploi et qui dans la plupart des cas est certifiée par l'Enseignement de la Communauté française.
- Acquérir une première expérience en entreprise.
- Bénéficier d'une rémunération et des mêmes avantages qu'un travailleur pour les heures prestées en entreprise (congrés payés...).
- Bénéficier d'une bourse.
- Obtenir un certificat d'apprentissage industriel du secteur.

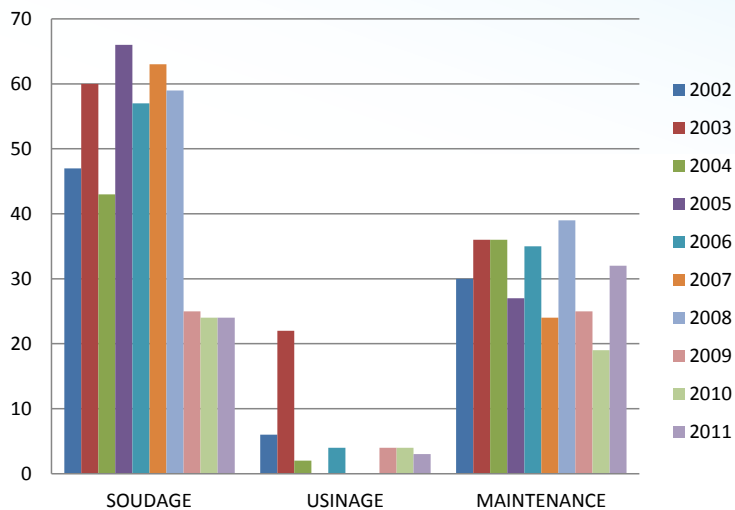
Contrats CAI en cours en 2011



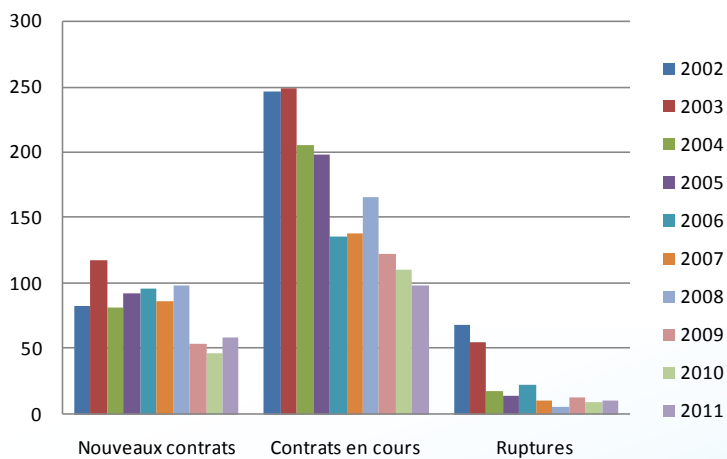
Nouveaux contrats CAI et ruptures 2011



Evolution par métier depuis 2002



Evolution CAI depuis 2002



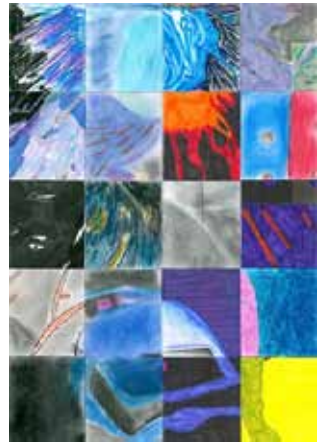
2.5. Technios Awards

Les établissements scolaires ont une mission fondamentale dans notre société. En effet, les jeunes d'aujourd'hui sont les travailleurs de demain et dispenser un enseignement de qualité est un pari sur l'avenir pour le secteur de l'Industrie technologique. A leur initiative, certains établissements scolaires vont au-delà de cette mission. Ils permettent alors à des jeunes de découvrir le secteur de l'Industrie technologique et ses métiers, de se découvrir une vocation nouvelle et de se dépasser.

C'est la raison qui nous a poussés à organiser un concours créatif sur le thème «Dessine-moi... un métier de l'Industrie technologique». Durant le second semestre de l'année 2011, les classes de 5e et 6e primaires des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que celles de 1e et 2e secondaires ont été invitées à réaliser une oeuvre.

Au final, 365 élèves issus de 17 classes au sein de 7 établissements scolaires ont rentré une création. Devant la qualité des réalisations reçues, nous avons décidé de récompenser l'ensemble des participants avec le prix prévu pour les gagnants : des entrées au parc d'attractions Walibi.

Ci-dessous quelques exemples des créations reçues.



2.6. Technios Proximité

Technios Proximité est un nouveau produit créé en 2010 et visant à créer une dynamique positive en étroite collaboration avec les fonds régionaux du secteur. Ainsi, c'est une action visant à aller à la rencontre des régions éloignées des bassins industriels et des grands pôles de formation industrielle pour y promouvoir les actions de formation auprès des entreprises et de leurs travailleurs (actuels et futurs). Trois acteurs interviennent chaque fois : le premier au niveau local, le deuxième est le fonds régional et le troisième, nous-mêmes.

Cette action se décline selon trois axes principaux :

- Axe A : Encourager et aider les entreprises de la C.P. 111 à :
Former leurs travailleurs en utilisant au mieux les différents outils ainsi que les offres et aides sectorielles et publiques.
Recruter les personnes dont les entreprises ont besoin via des collaborations entre écoles et entreprises ou via des actions de formation de demandeurs d'emploi.
- Axe B : Sensibiliser les jeunes étudiants aux métiers technologiques.
- Axe C : Promouvoir la formation des enseignants aux métiers technologiques.

Durant cette année, Technios Proximité Wallonie-Picarde, qui unit le FFI-HN, le CHOQ et l'asbl Groupes à risque, a continué sur sa lancée. De nombreuses collaborations se sont concrétisées, notamment des participations conjointes à des salons dans le cadre de la promotion des métiers.

En 2011, un deuxième partenariat a été mis en place, sur le territoire de la Communauté germanophone, par le biais de la sprl Lemanos. Bien que naissante, cette collaboration a permis un meilleur accès à la région germanophone par le biais de Lemanos.

2.7. Technios PME

Basée sur l'action Training Impulse initiée par l'asbl via un projet européen Adapt, Technios PME vise à consacrer des moyens humains et financiers à une action coordonnée et ciblée de contact avec les PME. Cette action se tournera tout particulièrement vers les TPE (- de 30 ouvriers) qui n'ont pas fait appel aux primes de l'IFPM depuis 5 ans.

Objectifs

1. Informer par des visites les PME de la CP 111 sur le rôle que nous pouvons jouer dans la formation continue des travailleurs, et sur les aides dont ils peuvent bénéficier.
2. Faire avec le(s) responsable(s) de la formation en entreprise une analyse des besoins en matière de formation.
3. Apporter aux entreprises et aux travailleurs des solutions appropriées aux besoins de formation constatés (intitulés et programmes de formation, opérateurs de formation, ...).
4. Susciter ou développer une culture de la formation au sein des entreprises et auprès des travailleurs (plan de formation, analyse des besoins,...).

Incitants

Octroyer aux entreprises concernées par l'action Technios PME un supplément de prime de 10€ par heure pour les 200 premières h/pers de l'année.

Pour les formations en inter-entreprises ou dispensées par un centre sectoriel, la prime pour cette première tranche d'heures passe alors à 20€/h/p.

Pour les formations intra-entreprise, la prime totale pour cette première tranche de 200 heures se monte à 15€/h/p.

Visites d'entreprises en 2011

Région	Nombre de visites	Technios Proximité
B-B	1	
L-L	3	10
H-N	4	12

NOTES

A large, empty rectangular box with rounded corners, intended for taking notes. The box is white and occupies the majority of the page below the 'NOTES' header. It is framed by a thin black border.